

Appel à projets

Creating Sustainable Economic, Societal and Environmental Value - Créer une valeur durable : valeur économique, sociale et environnementale -

« 2012 International Contributions Program » Mitsubishi Corporation Bureau de Liaison de Dakar

Date limite de dépôt des dossiers : 22 mars 2012 Montant maximum accordé pour un projet : 33 million FCFA

À propos de Mitsubishi Corporation

Mitsubishi Corporation (MC) est la plus importante société de commerce du Japon, avec plus de 200 bases opérationnelles dans environs 80 pays à travers le monde. Nous sommes au service des clients du monde entier dans pratiquement tous les domaines de l'industries avec l'aide de six divisions commerciales (« financement industriel, logistique et développement », « énergie », « métaux », « biens d'équipement », « produits chimiques », « produits de consommation courante », « service d'affaires » et « développement des affaires environnementales ») et de plus de 500 filiales et sociétés affiliées.

Les Trois Principes de l'Entreprise

Pour la bonne conduite de ses affaires, Mitsubishi Corporation respecte toujours les « Trois Principes de l'Entreprise » établis en 1934. Ces principes servent de fondement aux diverses activités sociales, aux questions d'étique et de gestion d'entreprise et ses filiales.

- Responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société « 所期奉公 Shoki hôkô »
- Intégrité et impartialité « 処事光明 Shoji kômei »
- Compréhension internationale à travers le commerce « 立業貿易 Ritsugyô bôeki »

Objectif principal de MC : Créer une valeur d'entreprise durable

Aujourd'hui, le monde fait face aux changements dramatiques de l'économie, de la société et de l'environnement. Face à cette situation et en tant qu'entreprise citoyenne responsable, MC veut créer une valeur d'entreprise durable (valeur économique, valeur sociale et valeur environnementale) pour contribuer à résoudre les problèmes globaux. Ces attentes se traduisent d'une part par nos activités commerciales et d'investissements dans les domaines de l'eau et de l'énergie renouvelable, d'autre part par la mise en application des chartes et règlements internes relatifs à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Contribution sociale de MC

Au-delà de ses activités commerciales, MC s'engage dans de nombreuses actions sociales. « International Contributions Program », un programme annuel de contribution sociale a été créé en 1991 ayant pour but le soutien des actions favorisant le développement des pays où MC est implanté. Cet appel à projet, initié par le Bureau de Liaison de Dakar, s'inscrit dans le cadre du programme de l'année 2012.



Appel à projets : comment cette aide peut-elle être bénéfique?

Nous souhaitons soutenir une initiative innovante qui partage nos attentes de créer une valeur durable. En tant que Bureau de Liaison basé à Dakar, nous souhaitons appuyer un projet qui contribue à résoudre une problématique importante dans la société sénégalaise. Cette année, nous voulons soutenir un projet favorisant l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes au Sénégal.

Le financement d'un montant maximum de 33 million FCFA est alloué pour une durée d'un an (jusqu'au mars 2013).

Quels projets?

Tous projets favorisant l'entrepreneuriat et/ou l'emploi des jeunes qui contribuent à dynamiser l'économie locale et amener des changements positifs à la société et l'environnement. Par exemple :

- appui aux jeunes entrepreneurs innovants / acteurs de l'entrepreneuriat social
- renforcement de capacité des groupements économiques des jeunes
- insertion sociale et professionnelle des jeunes marginalisés

À qui?

Cet appel est ouvert aux personnes morales (ONG, association, collectivité locale...) ayant au minimum deux (2) ans d'existence et d'expériences. Les actions financées peuvent être des projets ou des volets de programmes nouveaux ou en cours.

Critères de sélection

- Correspondre à l'objectif de « créer une valeur durable » : valeur économique, sociale et environnementale
- Originalité et caractère innovant du projet
- Pertinence du projet dans le contexte local
- Ponctualité et pérennité : le projet doit pouvoir commencer immédiatement et se terminer, en termes de délai de paiement, avant la fin du mois de mars 2013, tout en étant viable après le financement au projet
- Zone d'intervention : l'appel priorise des projets situés à Dakar ou dans sa banlieue. Si ce n'est pas le cas, le siège ou l'antenne de l'organisation qui suit le projet doit y être basé
- Moyen de suivi : le projet doit être suivi régulièrement par l'organisation porteuse du projet et ses partenaires locaux
- Moyen de communication externe : capacité de contribuer à consolider une image de marque de Mitsubishi Corporation

Ne pourront pas être soutenus

- Les initiatives menées par un individu ou une entreprise privée.
- Le projet dont les activités sont limitées à la recherche, la sensibilisation ou la communication.
- Bourses d'étude.
- Le fonctionnement régulier des organisations : MC ne supporte que de manière ponctuelle les frais opérationnels du projet (salaire, indemnité, voyage, etc.), allant jusqu'à 10% du montant sollicité.
- Le projet dont Mitsubishi Corporation n'est pas le bailleur principal (moins de 50% du budget global).



Comment répondre?

Les dossiers doivent être envoyés par mail uniquement à csr2012@mcdkr.sn jusqu'au 22 mars 2012.

Les documents à fournir :

- 1. Synthèse d'une page du projet à remplir (ci-joint formulaire MicrosoftWord)
- Fiche du projet complet de formulation libre mais de 15 pages maximum, accompagné par le chronogramme, le cadre logique et le budget détaillé (obligatoire).
 À préciser :
 - Contexte général du projet

Descriptif de la problématique et de la zone d'intervention / Historique du projet / L'insertion du projet dans une dynamique régionale et nationale, sa cohérence avec les structures existantes...

- Descriptif du projet
 - Objectifs du projet : Objectif général, Objectifs spécifiques
 - Action(s) envisagée(s) : description sommaire de chacune des actions, indicateurs de suivi de l'action
 - Résultats attendus : Résultats au plan qualitatif et quantitatif de chacune des action
 - Moyens à mettre en œuvre : comment assurer la coordination globale
- Activités : Pour chacune des actions,
 - Détail des moyens mobilisés et par qui (en matériel et personnel)
 - Coût total de l'action
 - Capacité, à terme, de fonctionner sans aide extérieure...
- Montage institutionnel du projet

Tâches et rôle du maître d'ouvrage (l'organisme demandeur), du maître d'oeuvre, des partenaires et des bénéficiaires du projet

Modalité de suivi – évaluation du projet

Attention:

- La fiche du projet complet doit être transmise en un seul fichier sous format PDF.
- Le poids maximum d'envoi ne doit pas dépasser 2 MB.
- Le titre du fichier et du mail doit être nommé du nom de l'organisme demandeur.

Les candidats présélectionnés seront demandés à fournir une copie des pièces administratives justifiant l'existence juridique de l'organisation, éventuellement un entretien direct et des informations complémentaires. La sélection finale aura lieu en mai 2012.

Toutes questions relatives à cet appel à projets peuvent être posées à l'adresse mail csr2012@mcdkr.sn (Responsable : Mme Natsuko FUNAKAWA, Mitsubishi Corporation Bureau de Liaison de Dakar).